

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

M. COBDEN.

Le nom qui doit être associé au succès de ces mesures, ce n'est ni le nom du noble lord chef de ce parti (lord John Russell), ni le mien (applaudissements); le nom qui doit être et qui sera associé au succès de ces mesures, c'est le nom d'un homme qui, moi, je le crois par des motifs purs et désintéressés, a su, avec une énergie infatigable, en faisant appel à la raison, prouver leur nécessité avec une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était moins entachée d'affectation et d'ornement; le nom qui mérite d'être associé au succès de ces mesures, c'est le nom de Richard Cobden. (Applaudissements bruyants et prolongés.)
(Discours de sir Robert Peel à la Chambre des Communes.—36 juin 1846.)

(Suite.)

A cette époque toutes les indiennes (toiles de coton peintes) de première qualité étaient manufacturées dans le voisinage de Londres, tandis que les qualités inférieures, formant la grande masse de la production anglaise, se fabriquaient à des prix beaucoup plus bas dans le voisinage de Manchester. Le jeune Cobden conçut l'idée de se rendre à Manchester et d'y produire, avec l'avantage de son noviciat à Londres, des indiennes de première qualité. La connaissance parfaite qu'il avait des moyens de fabrication employés à Londres, son caractère intègre et résolu, lui procurèrent sans doute quelques succès de fonds; d'autres disent qu'il commença par s'attacher à une maison de Manchester comme commis-voyageur; toujours est-il qu'au bout de très peu de temps il était parvenu à fonder lui-même une fabrique d'indienne égale pour le dessin et la couleur aux indiennes sorties des manufactures de Londres; et comme la main-d'œuvre était beaucoup moins chère à Manchester qu'à Londres, il ne tarda pas à faire de grands bénéfices sur ses ventes.

Ces détails importants pour la biographie de M. Cobden, qui ne fut jamais devenu le chef d'un parti ou figurent les plus opulents capitalistes de l'Angleterre, s'il n'eût prouvé d'avance qu'il avait le génie des affaires, et qu'il n'avait nul besoin d'entrer dans la vie publique pour faire sa fortune. Chez nos voisins, on se défie des aventuriers en politique; pour devenir chef de parti il faut en général, indépendamment du talent, une certaine consistance préalable représentée par un grand nom ou une grande richesse. Cobden a quitté sa fabrique pour la vie des meetings avant d'avoir eu le temps de faire autre chose que poser les fondements d'une belle fortune: cependant il comptait déjà parmi les riches fabricants d'indiennes de Manchester, lorsque s'ouvrit devant lui la carrière politique.

Jusqu'en 1835 il avait paru exclusivement occupé des affaires de son commerce; mais il n'en prêtait pas moins une grande attention au mouvement des affaires publiques. Ses loisirs étaient entièrement consacrés soit à réparer par des études assidues les inconvénients d'une éducation déficiente, soit à compléter par des voyages fréquents en France, en Belgique, en Suisse, les notions recueillies dans les travaux du cabinet. Le premier signe que donna M. Cobden d'une certaine aptitude politique fut une brochure écrite en 1835 en opposition à M. Erskine, publiciste ardent dont j'ai déjà eu occasion de parler (1), et qui poussait alors à la guerre contre la Russie. Le fabricant de Manchester se fit l'avocat de la paix, tourna en ridicule les prétentions de la diplomatie, s'éleva contre l'absurdité de la vieille doctrine de la balance des pouvoirs, et s'efforça d'établir que la mission de l'Angleterre était de faire le commerce avec tout le monde, et de guerroyer avec personne. Cette brochure, bientôt suivie d'une autre écrite dans le même esprit, eut un certain succès à Manchester. C'était une nouveauté qu'un manufacturier écrivant des brochures politiques; et comme ce manufacturier savait très bien, tout en s'occupant des affaires de l'Etat, faire prospérer ses propres affaires, il obtint bientôt une influence assez marquée parmi l'aristocratie industrielle du Lancashire. Le premier usage qu'il fit de cette influence eut pour objet la fondation d'un *Alhambra*, grand établissement destiné à la culture intellectuelle et morale de tous les jeunes gens employés en qualité de commis dans les fabriques, les comptoirs et les magasins de Manchester. Cet établissement, qui compte aujourd'hui parmi les plus importantes institutions anglaises de cette nature, fut inauguré en décembre 1835, et c'est dans cette séance d'inauguration que Cobden, l'homme qui devait prononcer tant de harangues, fit son début dans la carrière oratoire. Il avait alors trente et un ans, et on lui a souvent entendu dire plus tard que sa première apparition devant un auditoire lui enleva complètement la conscience de lui-même; il parla cependant, mais il parla sans entendre et sans voir, les yeux obscurcis par un nuage et tellement troublé, que ce fut seulement le lendemain, en lisant son discours dans les journaux, qu'il put se rendre compte de ce qu'il avait dit. Il parut le reste, et ceci n'est pas une médiocre preuve de l'énergie morale du chef de la ligue, il parut que cette timidité, dont on ne se douterait guère à l'entendre, a survécu à tous ses efforts et aux milliers de discours qui auraient dû la vaincre. Dans le dernier meeting de la ligue, M. Cobden déclarait que jamais il n'avait abordé la plate-forme sans éprouver un ébranlement nerveux. Cette parole qui sort si ferme et si calme à la fin est toujours précédée d'une lutte intérieure où l'orateur est obligé de faire un appel à toutes les forces de sa volonté.

Le début de Cobden comme orateur fut bientôt suivi d'un nouvel essai qui le posa comme

homme d'affaires. En Angleterre, où toute la vie politique n'est point absorbée, comme chez nous, par la métropole, les capacités, qui rencontrent aussi bien d'autres obstacles dont elles sont affranchies dans notre pays, trouvent du moins à se faire jour dans les mille débats locaux qui naissent de l'application du *self-government* à toutes les portions du pays. Sous ce rapport, M. Cobden ne pouvait choisir un plus beau champ de bataille que Manchester, dont la situation exceptionnelle fournissait un élément de lutte à son esprit batailleur.

On sait quels résultats bizarres offrait avant le bill de réforme la législation électorale de l'Angleterre. A côté d'anciens bourgs qui n'existaient plus, et dont la place vide conservait encore le droit électorale, se trouvaient des villes immenses comme Manchester qui n'étaient que des bourgs un siècle auparavant, et qui restaient privées du droit d'élection. Le bill de réforme a fait disparaître ces criantes anomalies; mais si l'on ne connaissait le respect superstitieux des Anglais pour les faits consacrés par l'usage, on croirait difficilement en France que, pour tout le reste, c'est-à-dire pour tout ce qui concernait l'administration locale, Manchester, même après le bill de réforme, vivait encore en plein régime féodal. La seconde ville de l'Angleterre, avec ses 270,000 habitants, sa prodigieuse industrie et ses fortunes colossales, était encore il y a dix ans sous la juridiction d'un seigneur féodal, d'un *lord of the manor*, qui tenait sa souveraineté par droit d'héritage d'un baron normand auquel avait été concédé, six siècles auparavant, le petit village devenu depuis Manchester. Ce *lord of the manor*, qui résidait à une centaine de milles de Manchester, dirigeait souverainement l'administration de la cité, levait des taxes sur la consommation, percevait des droits sur les ventes et se faisait payer des patentes.

M. Cobden entreprit de soulever les fabricants de Manchester contre ce dégradant vasselage, et, après une longue lutte contre les torques souteneurs opiniâtres de tout ce qui date de loin le pouvoir du *lord of the manor*, dernier vestige de la féodalité, fit place à une corporation municipale. Cependant, afin de donner la juste mesure de l'esprit démocratique des fabricants de Manchester, il est bon de noter que leur premier soin, après la victoire, fut de solliciter pour leur nouveau maire le titre de baronnet. M. Cobden s'était distingué dans la lutte, et ses concitoyens commençaient à reconnaître en lui une intelligence supérieure, un caractère entreprenant et résolu. Il entra d'abord comme alderman dans la nouvelle municipalité; il fut bientôt après nommé président de la Chambre du commerce, et, tandis que son influence grandissait chaque jour, on le voyait, supprimant toute distraction, en proie à cette activité incessante qui devait faire son succès, passer de ses affaires aux études de cabinet, et des études de cabinet à des excursions multipliées sur tous les points du globe. Après avoir parcouru, comme je l'ai déjà dit, la France, la Suisse, la Belgique, il traversa l'Atlantique en 1835 pour étudier les Etats-Unis en fabricant et en économiste. L'année suivante, il visita l'Egypte, la Turquie et la Grèce. En 1838, il traversa l'Allemagne de Hambourg à Vienne. C'est dans ce dernier voyage que serait venue, à ce qu'il paraît, à M. Cobden la première idée de la ligue. L'aspect des ruines féodales qui bordent le Rhin et le Danube, aspect si doux à l'œil du touriste romantique, n'éveilla dans l'esprit de ce tribun futur de l'industrie anglaise que des souvenirs d'oppression et de rapine. Il se mit à songer à tous les banquets cuirassés qui sortaient jadis de ces fortresses pour courir sus aux pacifiques marchands jusqu'au moment où se forma entre ces derniers la *ligue antifeodale* pour la protection des intérêts du commerce et de l'industrie; et par une association d'idées peu flatteuses pour l'aristocratie anglaise, il en vint à se demander s'il n'y aurait pas lieu à former une ligue entre tous les marchands et les industriels de l'Angleterre contre les prétentions d'une aristocratie qui maîtresse du sol, s'arrogeait, comme un dernier privilège féodal, le droit de vendre seule, et à un prix arbitraire, les aliments de première nécessité.

Peu de personnes avaient alors l'idée de chercher un remède aux maux de l'industrie anglaise dans une révocation de la loi sur les céréales. Cette loi, dont je vais parler tout à l'heure, intimement liée aux intérêts des classes dominantes, semblait entrée dans les habitudes du pays. Cependant le commerce était en proie depuis plusieurs années à des crises périodiques que l'on attribuait à diverses causes secondaires sans s'attacher à la cause principale. A la fin de 1836, on avait eu à subir coup sur coup les effets de la déconfiture générale des banques aux Etats-Unis, et d'une récolte insuffisante à l'intérieur. L'année 1837 avait fait espérer du mieux, lorsqu'en 1838 un nouveau et plus grand déficit dans la récolte fit renaitre toutes les souffrances. Quelques hommes, parmi lesquels on doit citer le docteur Bowring, membre de la Chambre des Communes, le colonel Thompson, un jeune écrivain, M. Paulton, entreprirent les premiers de diriger l'attention publique sur les effets désastreux de la loi des céréales. Une petite association était déjà formée dans ce but à Manchester, lorsque M. Cobden, préoccupé des mêmes pensées, arriva d'Allemagne en octobre 1838. Peu de temps après son arrivée, les membres de la Chambre du Commerce de Manchester se réunirent pour délibérer sur la question. Le président de la Chambre, M. Wood, membre du Parlement, appartenant au parti whig, proposa une pétition au gouvernement, pour demander la *modification* de la législation sur les céréales. M. Cobden se leva; et proposa une autre pétition demandant l'abolition totale et immédiate de ces lois, et la suppression de tous les autres droits protecteurs établis sur tout autre genre de produit; en un mot, la pétition proposée par Cobden était une déclaration en faveur de la

liberté commerciale dans le sens le plus étendu du mot. La question était grave, comme nous le verrons plus loin; les esprits les plus aventureux n'allaient guère au-delà d'une simple modification des *corn-laws* (lois sur les grains). Après deux jours d'une discussion vive, l'opinion de M. Cobden conquit la majorité, sa rédaction l'emporta sur celle du président, et tous les journaux du Lancashire annoncèrent que la Chambre du Commerce de Manchester venait de se prononcer pour l'abolition totale et immédiate des *corn-laws*, et l'application du principe de la liberté commerciale sur la plus vaste échelle.

J'ai eu souvent occasion, dans le cours de cet ouvrage, de parler des assauts que l'esprit moderne livre depuis un quart de siècle à l'aristocratie anglaise, la dernière et la plus tenace des aristocraties; on l'a vu conquérir sur elle la liberté religieuse par le bill d'émancipation, et par le bill de réforme une plus équitable répartition des droits politiques; mais on a vu aussi l'aristocratie anglaise sortir de ces deux épreuves affaiblie, et non vaincue, maîtresse comme toujours des destinées de l'Angleterre, et continuant à offrir le spectacle des luttes de deux partis rivaux, mais de même famille, séparés sur quelques points par des diversités d'opinion mais unis au fond par une communauté d'intérêts et une situation identique: l'intérêt et la situation d'une grande confédération de propriétaires fonciers. La propriété exclusive du sol anglais est le lien des Tories et des Whigs; et tout temps ces deux membres du même corps, maître du Parlement et du pouvoir, ont manœuvré de manière à élever le prix des produits agricoles, et spécialement des céréales, sur le marché national, en donnant des primes à l'exportation lorsque ce prix était inférieur à celui du continent, et en frappant l'importation de droits prohibitifs quand les prix du continent étaient inférieurs à ceux de l'Angleterre. Depuis le milieu du dernier siècle, le rapide accroissement de la population anglaise élevant de jour en jour le prix du blé, la grande préoccupation de l'aristocratie a été de maintenir ce mouvement de hausse en frappant d'un droit de plus en plus fort les blés étrangers. De 1790 à 1814, sous Fox aussi bien que sous Pitt, les variations de la législation anglaise sur le commerce des grains se réduisirent à une spéculation de plus en plus audacieuse de la part des propriétaires fonciers sur la misère publique. Enfin, en 1815, lorsque le retour de la paix promit de ramener le bon marché, l'aristocratie, qui veut maintenir et accroître s'il se peut les prix de disette, profita de sa victoire de Waterloo pour imposer aux consommateurs le maximum de ses exigences; elle fit décider par une loi que les ports de l'Angleterre ne s'ouvriraient jamais aux blés étrangers tant que les blés indigènes n'auraient pas atteint le prix excessif de 80 schellings par *quarter* (36 francs l'hectolitre). A coup sûr, jamais tyrannie plus éhontée ne fut exercée sur un peuple. Ainsi, que la rareté du blé anglais fasse monter le prix à 79 schellings et demi, pas un grain de blé étranger n'entrera; il faudra que le pauvre achète à ce prix ou qu'il meure de faim. Cependant la rapacité aristocratique fut comblée; la Providence combattit contre elle, et deux années seulement, 1817 et 1823, virent le blé monter à ce prix de famine légale; mais aussi ce furent deux années d'effroyable détresse. L'aristocratie consentit, en 1822, à une première et insignifiante modification. Plus tard, en 1829, elle adopta le système d'une échelle mobile des droits, destinée à assurer au producteur indigène un prix de 70 schellings par *quarter*.

CORRESPONDANCE.

A. M. l'Éditeur de la Minerve.

MONTREAL, 24 juillet 1848.

M. l'Éditeur.—M. Papineau avait paru tant désirer de me rencontrer, face à face, devant mes constituants, que je pensais qu'il accepterait de suite l'offre que je lui fis d'une polémique; mais ne l'ayant pas encore fait, je me dois à moi-même de ne plus retarder à répondre à son article, «*ANTI-UNIONNAIRE*» c'est pourquoi je vous prie de publier la correspondance suivante dans votre prochain numéro.

Tout à vous,
WOLFRED NELSON.

A. M. L. J. PAPINEAU.

Dans votre production publiée sur votre feuille du 8 du courant, vous cherchez encore à vous cacher sous le voile de l'anonymat, vous appropriant le *cognomen* de *anti-unionnaire*, mais quoique ce bel article ait été copié par un de vos dévoués et complaisants neveux, il est impossible de se méconnaître quant à son auteur, vu les faits cités et votre langage tout particulier. Vous débutez par ces mots: «*LES EVENEMENTS DE 1837 SONT MAINTENANT DU DOMAINE DE L'HISTOIRE, ET CHACUN EN PEUT RAISONNER COMME BON LUI SEMBLE.*» Le passé est un enseignement pour l'avenir! Ces mots sont pleins de vérité, mais si chacun en peut raisonner comme bon lui semble, il ne doit pas dénaturer les faits comme vous vous en faites un métier et devoir, ce qui, toutefois, ne peut que vous rendre plus coupable que jamais. Vous ne songez pas de dire que je suis un de ceux qui ont le plus contribué à amener les troubles de '37, mais pourtant ce ne fut pas à St. Denis, où ils éclatèrent prémièrement; et vous ne pourriez avec raison me rendre responsable des horreurs et de la dévastation qui furent accomplies à St. Eustache, St. Benoît, et autres endroits, où votre influence était toute puissante; non plus ai-je eu affaire avec la première lutte qui s'engagea dans le chemin de Longueuil, où un peloton de braves Canadiens, ayant en tête mon ami, M. DONAVENTURE VIGER, qui s'est si honorablement distingué en cette occasion, comme dans toutes celles où il se trouvait, arrachèrent à leurs vils

conducteurs, deux respectables citoyens, MM. Desmarais et le Dr. Davignon. * J'éprouve un plaisir infini en rendant hommage à ces braves patriotes, dont l'abnégation et la générosité contrastent si honorablement pour eux et le pays, avec votre égoïsme sans bornes.

J'ai invariablement assumé toute la responsabilité de mes actes; je ne fis jamais à votre manière à vous qui lâchement et avec malignité voulez faire porter à d'autres le fardeau de vos propres forfaits. Si ce n'est pas vous-même en personne qui avez attiré sur le pays tous les malheurs de cette époque infortunée, c'est notre acquiescement à vos desirs et notre exécution de vos vœux. Vous cherchez partout afin de trouver d'autres à qui faire porter la responsabilité de vos démarches. Les morts même ne sont pas exempts de votre contribution universelle! Ne faut-il pas être dépourvu de tous sentiments humains, de toute élévation de caractère, pour pouvoir insulter, comme vous le faites, à la mémoire du malheureux «*Giron*», votre ancien ami, que vous êtes allé trouver de nuit pour l'envoyer prendre le commandement à St. Eustache! Est-ce que la fin tragique de cet infortuné n'aurait pas dû vous sceller la bouche pour toujours, quant à son égard? La honte, les remords ne séjourneront assurément pas dans votre sein... Suivant vous, «*un certain Dr. CÔTE, quelques autres, et moi,*» (d'après votre récit), ont le plus parlé de *balles* et de *fusils*. La raison en est manifeste: le nom même de ces objets est en horreur chez vous, et c'est pourquoi vous en avez moins parlé que d'autres; mais par des insinuations et voies détournées vous avez le premier suggéré d'en faire usage? Et dans ma propre maison, n'avez-vous pas pris des moyens pour obtenir ces objets indispensables à la guerre? n'oubliez pas la mission dont vous avez chargé mon digne ami, M. DAVID BOURDAGES. Permettez-moi, M. le logicien de vous prier d'expliquer votre conduite; pourquoi êtes-vous venu chercher refuge chez moi? vous qui prétendez aujourd'hui que j'ai toujours été si violent? N'y a-t-il pas quelque incohérence ici? D'après votre logique, vous arrivez à la conclusion, qu'il y a des gens qui sont trop lâches aujourd'hui, qui étaient trop zélés et braves en 37. Nonobstant votre singulière manie d'avoir constamment en bouche, les mots «*poltrons,*» «*lâches,*» etc., vous ne pouvez faire croire, que vous n'êtes pas de cette catégorie, peu honorable et distinguée.

Véridique que vous êtes, vous décriez l'usage des armes: vous ne voulez point de violence; mais vous avez donc oublié les ordres que vous donnez à mon estimable ami, M. G. E. CARTIER. Si la mémoire vous trompe, adressez-vous à ce monsieur, et il vous la rappellera, et alors, peut-être seriez-vous disposé d'user de fausses assertions et nier tous vos actes. Vous affirmez que vous ne désirez pas d'autre fait de violence envers l'Angleterre, «*que de s'abstenir d'acheter ses effets et marchandises!*» Ne songiez-vous pas à quelques autres moyens, pour coopérer et renverser même ce pouvoir? pas d'autres mesures, plus larges que celle-là à mettre en œuvre? Vous répondez non. Mais, mémoire perverse, auriez-vous donc oublié l'ACTE D'INDEPENDANCE, que vous avez répété chez moi, et au bas de laquelle, VOUS, le premier, AVEZ APOUSÉ VOTRE SIGNATURE, qui fut suivie de six autres, un nombre desquelles se trouvait la mienne; mais, non pas comme vous, pour la renier ensuite. Gardez-vous d'écarter dans votre réponse à cet allégué; peut-être vous souviendrez-vous qu'il y avait chez moi, ce soir-là, M. le Dr. KIMBER, de Chambly, homme trop intègre pour cacher ses actes. Lui aussi a signé ce document, que vous avez LIVRÉ AUX FLAMMES, d'approche des troupes, ainsi que nombre d'autres papiers, afin qu'il fut impossible de découvrir aucun de vos faits, qui auraient pu vous compromettre.

N'est-il pas ridicule de vous entendre dire que vous vous êtes mis sous mes ordres à St. Denis, où vous avez cherché protection et vous êtes constitué subalterne, sous un homme, que vous reconnaissez maintenant pour «*avoir été toujours si furieux,*» etc. Expliquez-nous donc cette nouvelle incohérence! Mais si notre but eût été atteint, auriez-vous, avec votre *abnégation ordinaire*, laissé saisir les rênes et assumer le titre et jouir des privilèges de *président*? Voyons, une fois, cédez-nous un peu de franchise: vous disiez en vous-même: «*Je me suis servi de toi et de tant d'autres, comme «*marche-pieds*: vous avez à votre risque et à «*vos dépens remporté la victoire; et moi, j'ai «*rais cueilli tous les fruits et les lauriers de cette «*seconde*: en un mot, j'aurais été le *Washington du Canada!*» et moi, je dirais, «*vous «*n'auriez pas possédé un seul de ses attributs.*» Puisque je suis sur ce sujet, je vous dirai, que vous votre conduite depuis '37, et étant maintenant convaincu de ce que vous avez toujours été, je suis entièrement désillusionné, ainsi que tant d'autres, sur votre compte. C'est peut-être une faveur dont nous devons remercier Dieu que vos projets aient avorté, persuadé comme je le suis à présent, que vous auriez gouverné avec une verge de fer, lorsqu'une fois on vous aurait revêtu des pouvoirs dont vous auriez fait usage en dictateur. Il y a tant de raison à présumer que tel aurait été le résultat de l'avènement au pouvoir, d'un homme de votre trempe, que je ne songerai guère encore, à l'établissement d'une république où nous aurions à encourir tant de dangers, lorsque la victoire serait obtenue. Je ne m'exposerai à ces risques qu'en guise de *pis-aller*; lorsque la *rière-patrie* reviendra à son ancien système de gouvernement INTOLÉRABLE pour cette colonie. Dans ces circonstances seulement, vais-je m'exposer aux dangers et aux incertitudes d'avoir à notre tête un tyran de notre propre création. Vous seul, vous ridiculisez notre système de gouvernement responsable; moi, j'en suis tout épris, j'en ai épousé les principes et je le défendrai, car il comprend ce que vous et nous demandons alors. C'est ici justement ma position, mais vous qui avez des ob-****

jets ultérieurs à atteindre ne pouvez être content de rien. Eh bien! si, ni par vos talents, ni par vos promesses, ni par vos menaces, vous ne pouvez changer l'ordre de choses existant et surtout après tous vos efforts, vous convient-il de tenter de nouveau à exciter la méfiance, le trouble et une désorganisation générale?... Si vous détestez tant votre position, pourquoi demeurez-vous ici plus longtemps? Si tout le pays est satisfait des apparences actuelles, et veut accorder un temps rationnel aux nouveaux ministres pour faire preuve de leur capacité, convient-il à «*un seul homme*» de s'opposer à cette volonté universelle? L'histoire ne nous fournit aucun exemple d'un despotisme plus révoltant que celui dont vous donnez des preuves si éclatantes.

Vous dites que lorsque un homme «*RISQUE «*SES BIENS ET SA VIE* avec connaissance de «*cause et avec conviction, qu'il est respectable, «*et doit inspirer de la confiance à ses conoi- «*toyens.*» Voilà précisément ce que vous n'avez pas fait, et qu'aujourd'hui, loin d'inspirer cette confiance, vous romplissez le peuple de méfiance, de mépris et de dégoût pour vous. Vous avez transporté vos biens à vos proches, afin de les mettre en sûreté à la voile des troubles que vous avez suscités; vous avez mis votre vie hors de danger par la fuite et la désertion, et encore, vous avez la choquante audace de prouver votre dévouement à la cause populaire, et vous osez réclamer la confiance des amis du pays! Certes, c'est un peu fort!***

Lorsque vous parlez des pertes qu'ont éprouvées mes créanciers ainsi que tant d'autres, à la suite de votre politique, est-ce que le sang ne vous gèle pas dans la veine, de ne m'avoir pas conseillé, à moi et eux autres victimes, de faire à votre exemple une cession de nos biens et mettre par là nos propriétés à l'épreuve de la confiscation; et en songant aussi que votre frère M. DENIS BENJAMIN PAPINEAU, et votre cousin M. DENIS BENJAMIN VIGER se sont opposés à ce qu'une indemnité fut accordée à ces malheureux. Et cela immédiatement après avoir voté une somme au-delà des pertes encourues par les anglo-canadiens du Haut-Canada, cette même section de la province contre laquelle vous débattiez tant aujourd'hui et à la remorque de laquelle vous prétendez que se trouve le Bis. Et encore avez-vous la hardiesse de vous croire et de vouloir faire croire que vous êtes bon canadien! Après avoir solennellement publié partout que «*vous approuviez toute la conduite de vos parents,*» disant qu'ils étaient des hommes «*sages, véridiques, intègres et non coupables!*» vous vous êtes rendu solidaire de tous leurs actes, même du fait d'avoir placé dans le fauteuil de la chambre d'assemblée un anglais du Haut-Canada, ne sachant pas un mot de la langue française, et ceci au détriment d'un de vos élèves, pour ainsi dire, un homme partout et on tout Canadien par excellence.

Et dans votre dernière élocution, vous chahotez à mettre le chef politique du Bas-Canada dans une position inférieure à celle de l'autre section de la province. Vous ne cessez de répéter «*le ministère BALDWIN-LAFONTAINE,*» lorsque vous savez parfaitement bien que ce dernier monsieur est reconnu comme le chef du ministère, et que c'est lui qui fut appelé le premier à former le ministère. Voilà un échantillon de votre patriotisme, parce que vous n'êtes pas à la tête des affaires dans ce pays on ce moment, vous préférez qu'un anglais domine sur tout et figure dans tous les précédés publics, comme premier et supérieur. C'est votre méprisable envie qui vous fait commettre de telles petitesse. Est-ce ainsi que vous témoignez votre amitié envers les français, dont en votre seule personne vous voulez concentrer toutes les vertus et les attributs, et c'est pourquoi vous désirez qu'il n'y ait que vous au sommet? Voici votre position: «*si moi, (L. J. P.) je ne suis pas chef, pas un autre Canadien-français le sera!*» Vous cherchez à alimenter les préjugés de races à acharner une partie de la population contre l'autre, dans le seul espoir qu'à l'ombre de ce tumulte vous pourriez surgir et dominer, surtout sur le Bas-Canada.

Non, monsieur, je n'ai pas honte de ma «*gloire passée,*» si toutefois gloire il y avait, à faire bien justement ce que je devais dans les circonstances; et je serai toujours heureux d'avoir pu donner aux braves canadiens, une occasion de manifester leurs vertus politiques; honnêtes et dévoués comme ils le sont, lorsqu'ils pensaient qu'il était question de la prospérité et du bonheur de leur sol chéri; et tandis que VOTRE PROPRE CONDUITE ne pouvait que flétrir et déshonorer pour toujours le beau caractère de vos braves compatriotes.

Vous dites que vous «*avez agi de concert «*avec le Dr. Nelson et le Dr. O'Callaghan!* «*que le simple fait que vous et le Dr. O'Callaghan, vous êtes retirés dans l'intérieur du «*pays (sur St. Hyacinthe et St. Pie) au lieu «*de remonter la rivière Chambly, qui était libre «*alors; que vous êtes sortis du pays après la, «*bataille de St. Charles et presqu'en même «*temps que le Dr. Nelson, annonce que vos «*mouvements n'étaient pas en fuite.*» Examinons la vraisemblance de vos allégués et voyons si, ici encore, vous n'êtes pas fidèle à la vérité. Le colonel Wetherall était à St. Hilaire et interceptait votre passage sur la rivière Chambly, de sorte que la prudence (sinon un autre sentiment) vous induisit à prendre la fuite dans l'intérieur et vous frayer un chemin dans les bois. Et quant à votre «*attente de cinq jours!*» elle s'explique facilement; vous aviez encore l'espoir qu'avec ma poignée d'amis, j'aurais pu réussir et remédier à la défaite de St. Charles; et c'est avec cette espérance que vous m'avez envoyé un exprès ou plutôt un espion, de St. Hyacinthe; et de manière que votre séjour demeurerait inconnu et ignoré de tous et que vous ne fussiez pas exposé dans votre retraite. Cet émissaire avait ordre de me parler à la débrouille, et de couvrir dans la doubleure de son gilet la dépêche confidentielle, écrite sur un morceau d'étoffe de boulem afin que la trou-*******

ment du papier ne découvrir pas votre épître, qui contenait tout simplement ces mots: — "Que faites-vous?" Le fait est, comme je l'ai dit déjà, que vous attendiez dans l'espoir qu'à la fin, le succès aurait couronné les efforts de vos amis et de suite vous seriez sorti de votre cachette: vous auriez réclamé votre part des lauriers, qui trop souvent ceignent injustement le front des lâches et des déserteurs. Voilà, brave homme, le motif de votre attente pendant cinq jours." Mais au lieu de vous être tenu caché, si vous étiez venu nous trouver après la bataille, nous nous auriez aidés, sinon de vos conseils, au moins par votre présence, qui aurait sans doute donné une bien différente tournure aux affaires, car vous étiez le chef; le point de mire; tout était concentré en vous! aussi chacun s'écriait: "où est Papineau? où est Papineau? où est Papineau? où est Papineau?"... Pour preuve que ceci est bien le cas, de même que le rôle que vous avez joué dans "les troubles", je vais transcrire le récit très fidèle et circonstancié de votre conduite à cette époque, et l'effet qu'a produit votre absence de St. Denis, qui fut publié dans le journal, le "North American" rédigé par M. John B. Ryan, fils du capt. John Ryan, votre ami et support à outrance.

Le détail suivant corrobore en tous points mes allégués; traduction du North American: "A la nouvelle que M. PAPINEAU était dans les environs de St. Denis et de St. Charles, le peuple s'assembla en foule pour apprendre de la bouche même de leur grand chef, quelles étaient ses intentions et ses projets; mais, ce grand homme n'était plus le même, on ne reconnaissait en lui que le nom de Papineau. "Ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté et répu gnance de la part de M. P. que le Dr. W. Nelson s'engagea à recevoir de tems à autres des messages, envoyés des différents points du pays pour le consulter. Dans une de ces nuit les plus sombres et le plus noir des mois de novembre, il consentit de se rendre à St. Charles, où, sous le commandement du gén. T. S. B. O. V., tout nouvellement élu par M. P., on avait établi un camp; mais quel précaution ce grand agitateur, ne prit-il pas de cacher son nom et ses traits, avant de descendre à rentrer dans l'enceinte de l'établissement militaire de ses compatriotes. Ce qui parut principalement occuper, fut de se dérober à toute observation, et par là même échapper à un gouvernement, lui, qui avait en elle au peuple de Longueuil de faire feu sur la cavalerie; — lui, qui avait écrit à Wm. Lyon Mackenzie, à Toronto, Haut-Canada, de commencer son rôle et de soulever cette province, afin d'assister les Bas Canadiens dans leur lutte pour l'indépendance; — lui, qui, de plus, avait renouvelé ce message à un certain Monsieur se rendant d'un des Haut-Canada; — lui, qui s'était transporté à St. Denis, pour chercher protection chez le Dr. W. Nelson, sachant fort bien et bien convaincu, que le Dr. combat tait en brave, avant de se rendre à l'ennemi; — lui, qui avait envoyé dans différents points, des messages, dans le coin de l'Acadie, pressant le Dr. Côté de prendre les armes et de faire des préparatifs pour forcer l'ennemi à battre en retraite; — lui, enfin M. P., craignant de se compromettre, quand, durant l'exercice de son influence démesurée, il avait traité ses compatriotes dans le danger le plus imminent, et pour mieux dire à la bouche.

"Hélas! quelle générosité, quelle magnanimité, quel grandeur d'âme existait chez M. P. de vouloir se dérober, se disculper d'avoir pris part aux troubles, si le succès n'était de son côté, quand, par ses conseils et avis, il avait forcé plusieurs chefs, mais plus particulièrement le Dr. W. Nelson, sous l'œil de quel il se trouvait confortablement à l'abri, d'exposer leurs vies au fer meurtrier des habits rouges, et leur cola au supplice honteux de la corde, si la rébellion leur était d'un succès, comme malheureusement ce fut le cas!"

"Plusieurs individus ont essayé, mais en vain de pallier la conduite de M. P. A notre idée, ils n'ont nullement réussi dans leurs projets." "Après la victoire complète de St. Denis et la fuite de l'ennemi, seule ressource de salut qui lui restait, on devait naturellement s'attendre à l'extême satisfaction du peuple, et des plus désireux de porter en triomphe le grand champion de la liberté qu'ils vénéraient si hautement. "Ils ressentirent qu'il manquerait quelque chose à leur joie, s'ils étaient privés de la présence de cet homme; qui leur avait si noblement et si habilement e.p.sé toutes les horreurs de la tyrannie anglaise. Mais hélas! M. P. s'était enfui du poste d'honneur au commencement de l'action. Assez difficile de certifier, si vraiment il s'était enfui. Ce de làche désertion, que les partisans de la liberté essaieront pour un tems de cacher et même d'excuser, fut sans aucun doute la cause réelle de la défaite entière des patriotes. Supposons pour un instant, que M. P. craignait réellement pour son salut, pendant l'engagement, n'aurait-il pas pu se retirer dans un endroit sûr et revenir après le danger? Supposons pour un instant qu'il soit justifiable de s'être rendu jusqu'à St. Hyacinthe au moment où la nouvelle de la victoire des Canadiens se répandait dans ce village, pourquoi n'at-il pas retourné auprès du Dr. Nelson, l'aider de ses conseils, et où sa présence seule aurait pu engager le peuple à résister de nouveau aux armes anglaises?"

"Mais non, il avait honteusement déserté ses amis dans le danger, et même après la retraite sonnée, il lui fut impossible de surmonter son effroi pour la poudre et les balles." "Vient ensuite le touchant récit que fit le même enthousiaste éditeur, de la mort d'un homme, qui vous respectait, vous adorait, et vous regardait comme la véritable personnification de toutes les vertus publiques. Pourrez-vous lire ces détails, sans éprouver les remords les plus vifs et sans vous accuser de l'avoir délaissé et abandonné dans le moment critique! Combien votre présence aurait été consolante pour ce jeune Canadien, déjà si distingué par ses talents et ses grands mérites. Je me rappellerai jusqu'à ma dernière heure la scène qui a précédé son trépas. D'un côté de son lit était notre ami zélé, le Dr. T. Kimber, qui comptait les dernières pulsations de son cœur. J'étais aussi, près de lui, avec mon ami le Dr. Henri Cartier, et d'un autre côté était son bon-ami, George Cartier, dont votre manque de générosité vous vôte à vouloir rivaliser les qualités distinguées. Il serait la main du patriote mourant et lui disait: "Il est vrai que nous avons remporté une belle victoire, mais elle est trop chèrement acquise, puisque c'est au prix de ta vie." A ces mots, avec une expression d'âme que je n'oublierai jamais, le héros ouvrit les yeux, rayonnants encore de leur bel éclat, jeta un regard autour de lui, comme s'il cherchait à voir quelqu'un pour la dernière fois; une expression de pénible désappointement se peignit sur ses beaux traits et il murmura: "où est M. Papineau? il est heureusement lui; il est hors de danger." Quelques tems après, ses paupières lourdes fermèrent ses yeux brillants d'intelligence et de grandeur d'âme, et cette bouche éloquent pour la cause du pays et pour faire vos éloges fut scellée pour l'éternité."

"Voici au reste, ce qu'en dit le North American. Lisez et rougissez, si vous êtes susceptible d'une seule noble émotion: "Charles Ovide Perrault, écuyer, membre du parlement provincial et doué des plus brillants talents, ayant cru devoir partager les malheurs de son pays en combattant contre la tyrannie et l'oppression, tenu lieu d'aide-de-camp auprès du Dr. W. Nelson. Exécutant fidèlement dans les différents postes les ordres du général, il fut frappé d'une balle au côté droit. On le transporta ainsi blessé à la demeure de M. D'Eschambault, où après avoir languie jusqu'à cinq heures du matin suivant, il rendit l'âme, offrant sa vie comme devant être un sacrifice agréable sur l'autel de la liberté. Persuadé que son pays venait au moins de remporter la première bataille que se livraient les partisans de la liberté et les soutiens du despotisme, dans l'effort qu'ils feront pour secouer le joug de la domination anglaise, ce jeune patriote ferma les yeux à la lumière dans le ferme espoir que la victoire se rangerait du côté de ceux qui avaient arboré l'étendard de la rébellion, avec l'intention pure et sincère de retrancher des pages de l'histoire la dégradation politique de leur pays, et d'établir une république, qui seule pouvait faire le bonheur du peuple."

taient enfié de Montréal, dans le honteux dessein de se dérober à la vengeance de la race anglaise, ce jeune guerrier saisit la première occasion, pour montrer à l'univers que l'amour réel de la vraie liberté, seul, l'avait poussé à s'opposer aux empiétements sur les droits constitutionnels de son pays natal. Plus tard, un monument témoignera la reconnaissance du peuple Canadien envers les nobles victimes, qui, sur le champ de bataille, ne balancerent pas d'exposer leurs précieuses vies aux balles meurtrières d'une brutale soldatesque, salariée dans le but unique d'enchaîner la liberté. (*)

Avez-vous été rendre l'hommage du souvenir même, sur la tombe de ce jeune martyr? Non, sans doute, pas plus que vous avez souligné les veuves et les orphelins: pas plus que vous avez rendu une visite de condoléance à la veuve du bon canadien, qui en aidant votre lutte de cette ville, a contracté une maladie dont il est décédé trois jours après. Si vous ignorez son nom, je pourrais vous le mentionner, ainsi que sa demeure qui était au pied du couvent.

Puisque vous êtes si avide de plonger le pays de nous dans les désastres et les horreurs passés, il devient un devoir impérieux pour moi de vous rappeler au moins quelques uns des résultats de vos procédés, desquels on pourrait tirer des conclusions salutaires pour l'avenir.

Pour justifier votre triste conduite, vous prétendez que d'autres ont fait tout comme vous, et notamment M. M. LaFontaine & Morin, qui sont infiniment capables à vos yeux, j'aurais, comme ils le font, de la confiance et de l'estime de leurs compatriotes. Il serait présumptueux à moi de vouloir prendre la défense de ces hommes éminents, mais il est bon de dire qu'ils étaient loin d'approuver vos démarches. Ils étaient très-oppo sés aux réunions des "Fils de la Liberté"; ils préféraient qu'il s'en suivrait beaucoup de mal, et quant à vos plans ultérieurs vous les gardiez entièrement cachés dans votre sein. Vous ne consultiez que ce fut, sauf certaines jeunes gens, trop souvent prêts à apprécier des démarches indiscrettes et le Dr. O. Callaghan de valeureuse disposition! comme si vous n'avez pas vu tout le monde de votre côté vous surravez exercez leur jugement ou leur volonté. Vous seriez probablement moins disposé à attaquer ce premier monsieur dans la législature, — où je pense que vous auriez certains comptes à régler avec lui, et dont la balance ne vous sera pas extrêmement avantageuse. Et quant à l'autre monsieur, je suis persuadé qu'il est si familier avec votre caractère, que vos accusations et assertions tombent à ses pieds sans lui causer la moindre inquiétude. Ses vœux sont encore le comble à votre ingratitude en insultant M. DUBREUIL, l'honnête, intègre et intelligent propriétaire de la Minerre. Payer ce monsieur d'injures et de sarcasmes en retour de l'inaltérable attachement qu'il a toujours témoigné envers vous, est de mise avec toute votre conduite, tant actuelle que passée! Il vous a défendu, soutenu et louangé pendant de longues années, et vous ne le payez que par des injures. Vous qui dites n'avoir jamais désiré la violence, vous rappelez-vous lorsque cet incorruptible patriote et plusieurs de nos citoyens les plus estimables ont été vous solliciter d'empêcher la sortie en procession des Fils de la Liberté, vous représentant les suites probables de cet acte? Ce sage avis, vous le méprisiez en présence de la ma et héris, vous déterminâtes de M. votre fils Amédée!!! qui vous dit avec la hardiesse et la décision d'un fils de Mars! "Non, papa, en avant, en avant." Et c'est ce même fils qui depuis a juré fidélité à une autre puissance, et qui a été par votre ami, M. Daly, et le délégué ministère. Récompensé par une bonne place permanente, sous le gouvernement que vous cherchez aujourd'hui à bouleverser.

Dans votre mauvaise humeur vous voulez répandre votre bile sur mon estimable ami, M. G. Cartier. Tout jeune qu'il fut en 37, je me rappelle parfaitement des sages remarques qu'il vous fit sur l'attitude que vous prenez. Ce fut encore le malheur du pays que vous n'avez pas approuvé ses observations pleines d'aplomb et de vraisemblance. (Avez-vous oublié la mission, de l'accomplissement de laquelle nous voulions le charger à St. Antoine, et qu'il a décliné pour d'excellentes raisons, que j'ai bien appréciées.) Pour pallier votre ignominieuse fuite, vous n'avez pas honte de jeter du doute sur sa conduite. Ceci est très digne de vous. Or, c'est là la fois un plaisir et un devoir pour moi, de donner un démenti formel à vos fausses et méchantes insinuations. Dans un moment aussi difficile que l'était en lui-même, ce monsieur, ainsi que plusieurs autres, ont bien pu croire qu'il y avait de la folie, situés comme nous étions à vouloir résister aux soldats, armés et en force comme ils étaient, mais lui, comme chacun, voyant qu'il allait autant de l'honneur que du salut de la cause, seconda noblement et partagea le combat pendant toute cette journée. M. Cartier était à nos côtés, et avec vigueur et intelligence, il appuyait toutes mes mesures et celles de mes amis. Il ne s'est absenté d'ailleurs de moi que pendant une heure environ, lorsque je l'envoyai à St. Antoine chercher des munitions, qui étaient presque épuisées et cette mission n'était pas sans danger, car les bacs ne pouvaient traverser d'une rive à l'autre, sans être exposés à de nombreuses décharges de canons, qui faillirent plusieurs fois les couler à fond, et ceci était fait dans le but d'empêcher toute communication entre les deux côtés de la rivière. La victoire assurée, M. Cartier continua à n'abandonner dans tous nos procédés ultérieurs. Et il n'a assisté la partie que lorsqu'il se jeta moi-même contraint de faire mon départ. Je dois reconnaître en outre que ce Monsieur a toujours été ferme, déterminé et conséquent dans sa politique, et n'a jamais égaré ni sa personne ni les sacrifices pécuniaires pour la faire réussir.

Vous voulez le bouleversement tout entier du gouvernement; vous n'avez pu atteindre votre but, et vous voulez persister et y parvenir; mais vous ne possédez ni la confiance en vous-même, ni l'héroïsme pour mettre à effet vos desseins; l'exécuteur joint de l'estime publique; vous l'avez perdu, et vous allez perdre jusqu'à l'espoir. Voilà le secret de votre fureur, contre Messieurs LaFontaine et Morin, contre d'autres. Vous demandez par l'entremise de votre neveu, No. 2, (Anti-Unionnaire) "s'il (M. Papineau) veut renier en 48 son passé," et vous répondez que non. Votre aveu n'était pas nécessaire, car votre conduite actuelle est la même que votre passée, et consiste à être éternellement en opposition à tout et à tous, quelques soient leurs tendances et objets. Le passé pouvait, et justifiait même votre opposition à cette époque, vu l'atrocité injustice à laquelle le gouvernement exposa sans cesse les Canadiens; mais aujourd'hui, où tous les griefs et abus qui nous opprimaient jadis ont disparu ou sont en chemin de disparaître, et dans un moment qui est tout le contraire de ce passé malheureux, ou vous trouvez sans jugement et les yeux opiniâtrement fermés sur l'état du pays, et fidèle à votre métier de tout insulter et calomnier. Et parce que des hommes qui savent tourner l'expérience à profit, et qui ont des vues correctes et saines sur la situation présente de cette colonie, dont l'aspect est plein d'espoir, sont au pouvoir, vous lancez vos anathèmes; vous voulez les chasser, et comme un mauvais génie, vous désirez régner et trôner dans l'anarchie et le chaos.

Je vous refuse tout entier la position que vous assumez; que vous "représentez franchement, bravement, et patriotiquement la pensée du peuple." Pouvez-vous être si absorbé de vous-même et être si abstrait, que de ne pas vous apercevoir qu'on vous blâme, et désapprouve partout, et qu'on vous accuse de toutes parts. Oh, que votre monomanie est enracinée.

Avant de terminer, je vais tâcher de vous convaincre combien votre politique est tortueuse et n'est propre qu'à attirer de biens grands maux sur le pays, dont vous dites être le martyr! Il faut, dites-vous, que le Bas-Canada ait des membres en proportion de sa population; — la majorité sur le Haut-Canada. Et un homme irrécusable, vous agitez cette question, sans au préalable savoir quel est le véritable état de la population de chaque section de la province! Or, il y a toute raison de croire que le chiffre de la population dans les deux sections est à peu près égal en ce moment, et vu l'accroissement rapide du Haut-Canada, par l'émigration tant de l'Angleterre que des Etats-Unis; et vu le grand nombre de nos Canadiens-français qui passent journellement chez nos voisins, et le très petit nombre d'émigrés qui demeurent parmi nous, il y a, dis-je, beaucoup de raisons à croire, qu'en un bien court espace

(*) Je prendrai la liberté de suggérer au savant historien du Canada, M. Garneau, de se procurer le North American, publié à Swanton immédiatement après les troubles, où il pourrait puiser beaucoup de faits et matières intéressantes et importantes relativement aux événements de 37 et 38. L'histoire de ce tems est pleine de renseignements et de leçons qui ne devraient pas être perdus pour la postérité. Je viens d'apprendre qu'une autre plume est aussi occupée dans

de tems, nous, dans la partie Est de la province, serons dans une grande minorité, et une minorité qui devra aller toujours croissant. Votre démarche aveugle ouvre les yeux aux Haut-Canadiens, et les justifiera en faisant caver nous, ce que vous voulez leur faire aujourd'hui.

Politique borné et étroit, vous ne pouvez tracer les regards au loin et pénétrer dans l'avenir. Le présent règne est tout pour vous; — le futur, tout gros de mal et de calamités qu'il serait, par votre irréflexion, n'est rien pour vous. Vous n'êtes comme le poète, "après moi, le déluge." Vous n'êtes pas assez clairvoyant pour laisser tomber votre projet insensé, ni pour vous porter d'avance à adopter une attitude qui devrait empêcher les Haut-Canadiens de vouloir avoir le pas sur nous.

Votre cheval de bataille est votre désir de faire disparaître l'union; et vous êtes plus honnête et plus clairvoyant dans cette circonstance! L'acte d'union, en premier lieu était une infamie, un atroc attentat contre les droits et privilèges du Bas-Canada. Vous admettez avec moi que le pouvoir qui a consommé ce fait inique est actuellement aussi puissant qu'auparavant. Eh bien, qui sait si certains hommes gens, tant du Bas que du Haut-Canada, ne seraient pas heureux de se joindre à votre cri de manie, afin de consommer leur ancien projet d'asservir le Bas au Haut. Il y a longtemps, qu'ils demandent que l'île de Montréal et toute la partie sud-est du district soient cédées au Haut Canada, de manière à leur donner un port de mer, une issue à l'océan. S'ils pouvaient réussir, nous serions en effet dans un état déplorable, et malheureux, nous tomberions dans l'infériorité et la ruine. Il ne sera plus tems de s'en rendre compte, car ce n'est pas ce que je voulais!" — De grâce, que l'expérience nous apprenne des leçons de sagesse. D'ailleurs vous allégués à ce sujet ont déjà été victorieusement réfutés.

Avec votre emportement ordinaire, vous éleveriez la voix contre tout outrage; mais pourquoi l'avez-vous produit par votre politique imprudente et peu sage? Vous voudriez vous mettre encore à la tête d'un mouvement! Le danger est à plus de dix lieues, le courage pourrait encore vous manquer, lorsqu'il serait "à dix pas." Je n'estimerai infiniment heureux, si en exposant quelles pourraient être les conséquences de votre politique tortueuse, je pouvais réussir à mettre vos compatriotes en garde, afin qu'ils ne deviennent pas de nouveau les victimes des misères et calamités, dans lesquelles vous les avez déjà plongés.

Un petit mot, s'il vous plaît, sur un autre de vos hobeaux, car vous en possédez plus qu'un, qui puisse vous mener et le pays à tout aussi "bon port," que celui où vous l'avez déjà conduit. Pour mieux cacher vos desirs, vous parlez incessamment de la nationalité. Je crains que vous ne soyez pas plus franc ici qu'ailleurs. Si vous l'êtes, vous feriez tout votre possible pour procurer de l'éducation à une grande partie de vos compatriotes, qui sont encore privés de ses bienfaits; vous auriez imposé le silence à votre cousin et à vos proches, sur lesquel's votre influence est absolue: les éteignoirs auraient en moins de succès. Donnez, dis-je, de l'éducation à nos Canadiens qui n'en possèdent pas encore, et ils sauront apprécier la langue, chérir les mœurs et usages qu'ils tiennent du grand peuple dont ils descendent.

Soyons tous Canadiens, quant aux intérêts généraux; travaillons d'un commun accord à faire prospérer ce beau pays, pour le bien de tous, et que chacun se fasse un devoir de persévérer dans sa famille, les traits louables qu'il aura puisés chez ses frères. En agissant de la sorte, les descendants de la France auront un grand avantage sur les autres colons: car ce fut par leurs ancêtres que ce pays a été découvert, défriché et nommé Nouvelle France; le nom seul indique l'origine. Si vous étiez Canadiens-français aussi sincères, vous feriez tous vos efforts pour mettre vos compatriotes en état de lutter avec le peuple avoisinant. En fait d'intelligence et de talents naturels ils ne le cèdent aucunement aux américains, mais l'éducation ne vient pas par intuition: il n'y a pas de science infuse. Donnez donc une éducation plus ou moins générale aux Bas-Canadiens, et dans peu, ils seront en état de se mesurer avec tous les autres, mais sans cela, ils doivent infailliblement demeurer leurs inférieurs.

WOLFRED NELSON.

ANNONCES NOUVELLES.

Théâtre-Royal. Bénéfice de M. Andrews. Ce soir. Baume de Wistar. Banque d'Epargnes. Maison à louer. La récente cause pour libelle.

Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du JOURNAL et de l'ALBUM MENSUEL.

On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 28 JUILLET 1848.

LA QUESTION DE LA PRÉSENCE.

Une dépêche du bureau colonial concernant cette importante question a été reçue mardi dernier par Son Excellence le gouverneur-général. C'est une réponse au mémoire adressé par Mr. le juge Day à Sa Majesté la Reine, dans lequel il se plaint de la préséance accordée à M. le juge Bedard. La marche suivie par notre gouvernement en cette matière est pleinement approuvée par le gouvernement Impérial. La règle invariable en Angleterre, à ce qu'il paraît, est d'accorder la préséance dans la nouvelle commission suivant le rang que la personne aurait le droit d'occuper suivant sa première commission. Ainsi toutes les clameurs de la Gazette de Montréal et de quelques autres journaux sur ce prétendu acte arbitraire, cet injuste exercice de la Prérogative Royale de la part de notre gouvernement actuel, étaient aussi vaines que ridicules. Suivant un savant correspondant de la Gazette, le ministre avait pourtant en nommant M. Bedard juge à Montréal, avec préséance sur MM. les juges Day et Smith, posé deux clouds à son propre cercueil; ce même correspondant ajoutait, "et si les précédés du ministère sont soutenus en Angleterre, je crains bien que ce ne soit un clou posé au cercueil de la monarchie Britannique." C'est ainsi que parlent les loyaux conservateurs quand les choses ne vont pas à leur goût.

En Angleterre, dit avec beaucoup de raison notre confrère du Pilot, il y a autant de respect pour l'indépendance des juges qu'en puissent désirer les plus exigeants et cependant c'est la nation constamment d'accorder la préséance

comme ça été fait ici à M. le juge Bedard. La dépêche qui vient d'être reçue est très satisfaisante comme faisant connaître ce qu'est la pratique anglaise et donnant l'approbation du gouvernement Impérial à la marche suivie par le gouvernement Canadien. Mais elle ne décide pas la question. M. le juge Rolland et ses confrères désintéressés ont foulé aux pieds la commission de la Reine et il faudra peut-être un appel de M. le juge Bedard au Conseil Privé pour que la question soit finalement décidée. Ceci amènera de grands délais et pendant ce tems, la conduite factieuse des juges a empêché M. Bedard de remplir ses devoirs. Reste à savoir si ces messieurs, auront la décence d'abandonner leur opposition. Mais très certainement M. le juge Day s'exposera à un peu plus d'humiliation, s'il persiste à mettre le gouvernement au défi. On peut l'excuser jusqu'à aujourd'hui pour cause d'ignorance, mais cette excuse ne vaudra pas plus longtemps. Nous sommes curieux de savoir l'opinion de la Gazette sur la marche que doivent suivre les juges dans cette affaire."

Il nous semble, à nous, que MM. les juges doivent en avoir assez maintenant pour revenir sur leur décision, et ne pas priver plus longtemps le district de Montréal des services d'un quatrième juge. Si c'est la pratique invariable en Angleterre d'accorder la préséance comme on l'a fait ici, à M. le juge Bedard, il n'y a plus de question du tout. Les juges ne sauraient persister dans leur opposition à l'Exécutif sans montrer un esprit de malice et de vexation indignes d'hommes préposés à de si hautes fonctions. Quant à MM. les juges Day et Smith qui se prétendent si maltraités par la commission accordée à M. le juge Bedard, il leur reste un moyen de se soustraire à l'injustice, c'est de résigner leurs commissions. Sont-ils capables de faire cet acte de noble indépendance?

Le Club Shakespeare de Montréal.—Cette société littéraire a dernièrement élu pour un de ses membres honoraires M. le Comte d'Ellesmere, grand protecteur des arts et des lettres. Le noble lord en recevant l'avis officiel de sa nomination s'est empressé d'écrire au secrétaire M. J. S. Lee, qu'il retardait d'envoyer son acceptation, afin de l'accompagner d'un envoi de livres qui pourrout être utiles à l'institution et mieux prouver combien il est sensible à l'honneur qu'on vient de lui faire.

Association de la Délivrance.—M. Fabre vient de rendre ses comptes en détail de la gestion des fonds de cette association. Ces comptes ont été publiés hier dans la Minerre et sont très satisfaisants. Avec la correspondance et les autres soins de cette administration, ils ont dû coûter beaucoup de tems et de travail à M. Fabre et à son associé M. Gravel. Le pays leur doit certainement de la reconnaissance.

Une touchante infortune.—Un journal du Wisconsin nous raconte la mort d'une jeune fille sous les circonstances les plus touchantes. Mlle Julie Anne Van Dooser était fiancée à un jeune homme de son village qu'elle aimait depuis longtemps. Le ciel combait enfin leurs vœux. Le jour de leur union était fixé, les habillements de nocce se préparaient quand un matin le jeune homme disparait. Il était parti pour ne plus revenir. La jeune fille d'une santé délicate ne put supporter un choc si violent porté à ses affections et à son avenir. Elle tombe malade, languit et meurt. Le jour fixé pour le mariage de la pauvre enfant, elle fut portée en terre. Suivant son dernier vœu on l'avait revêtu de sa blanche robe de mariée. Son front était ceint de la symbolique couronne d'orange et tous les invités de la nocce étaient présents.

Théâtre-Royal.—Ce soir est le bénéfice de M. Andrews, le Directeur de la Scène. On joue Black Eyed Susan, un joli drame maritime. On annonce la prochaine arrivée des Petites Danseuses Viennoises qui ont fait fureur l'an dernier.

Examens du couvent de Longueuil.—L'examen des élèves du Couvent de Longueuil ont eu lieu hier, le 27 du courant en présence de monseigneur l'Evêque de Montréal, de plusieurs membres du Clergé et d'un grand nombre d'amis de l'éducation et de parents des élèves. Cette maison qui n'existe que depuis trois ans, ne le cède déjà en rien aux autres établissements du pays, pour l'éducation des filles. On y enseigne tout ce qu'une mère de famille doit savoir, y compris plusieurs arts d'agrément et de luxe qui maintenant font nécessairement partie d'une bonne éducation; tels que la musique, le dessin, la peinture, la broderie etc.

Quant on se rappelle que les fondatrices de cette maison et toutes, ou presque toutes les institutrices sont de la campagne on sera étonné d'apprendre que les élèves ont répondu à toutes les questions qui leur ont été faites dans le cours d'un examen de plusieurs heures avec une facilité et un aplomb qui ne laissent rien à désirer. Ces jeunes demoiselles ont paru sur les grammaires française et anglaise, la géographie, l'histoire, l'analyse et l'arithmétique à peu près aussi bien que le font les meilleurs élèves des premières maisons d'éducation dont s'honore le pays. Mais ce qui a surtout frappé un grand nombre des auditeurs ce sont les progrès faits par ces demoiselles dans l'anglais, tellement qu'on se demandait souvent si celle qui répondait était une canadienne ou une étrangère, tant la prononciation de cette langue était parfaite. A la fin de la séance a été représenté un drame touchant et moral plein d'intérêt; les actrices s'en sont acquittées extrêmement bien, surtout quand on considère qu'elles n'ont probablement jamais vu aucune représentation quelconque.

Le tout s'est terminé par la distribution des prix bien gagnés certainement, et parmi lesquels il y en avait pour la bonne tenue, la propreté, la couture, le tricotage etc. etc., ce qui prouve que dans cette maison on fait au moins marcher de pair l'utile et l'agréable.

Quant à la discipline de la maison, aux soins donnés aux élèves nous ne ferons qu'une observation, c'est qu'on a entendu une de ces demoiselles dire à sa maman, qui lui recommandait de se tenir prête à partir le lendemain matin, de ne venir la chercher que le dimanche suivant.

Honneur donc à cette maison que les élèves laissent avec peine et revoyent avec joie et où l'on paraît si bien comprendre l'éducation qui convient à notre jeunesse, et gloire aux habitants de Longueuil d'avoir au milieu d'eux un établissement qui leur fait tant honneur et qui promet tant pour l'avenir.

Décision importante.—La Cour du Banc de la Reine vient de décider dans une cause de Cuvillier vs Munro, qu'un membre du Parlement Provincial peut être arrêté comme un autre individu et n'a pas de privilèges le protégeant contre l'arrestation dans les procédures civiles. C'est M. le juge Day qui a rendu ce jugement. Les points de la décision qui a été préparée avec soin peuvent être analysés comme suit: 1o. Les privilèges exemptant de la prise de corps dans les procès civils n'appartiennent aux membres de l'Assemblée Législative en vertu d'aucune loi, jurisprudence ou usage. 2o. Ni par incident légal on analogie avec le Parlement Impérial. 3o. S'ils existent pour raison de nécessité (durant la session par exemple) ils n'existent que tant que la nécessité dure et pas plus longtemps. 4o. Le cas du Pétitionnaire ne tombe pas dans cette dernière règle.

Collège de Montréal.—Les exercices littéraires de cette maison ont eu lieu mardi et mercredi dernier en présence d'un concours assez nombreux de spectateurs. Les élèves ont bien répondu sur les différentes matières de leurs études. Mais nous regrettons d'apprendre qu'en présence de tous les progrès qui se font dans la plupart des maisons d'éducation du pays, MM. les Sulpiciens de Montréal aient fait si peu de changements dans le système d'enseignement en usage dans leur collège. Ce système pêche surtout par l'absence d'actualité. Il serait désirable que l'enseignement fut plus en harmonie avec les besoins et les idées du jour.

M. Guizot vient de refuser la chaire de Professeur des langues modernes au collège royal d'Oxford, en Angleterre.

Fête à bord des steamers Américains.—Les officiers des Steamers Américains, qui depuis leur arrivée dans notre port ont reçu tant de politesse de la part de nos citoyens, leur ont donné en retour mardi soir une brillante fête. Il y avait grande et joyeuse compagnie à leur bord. Après une excellente collation, on dansa jusqu'à une heure avancée de la nuit et chacun se retira enchanté des plaisirs de la soirée.

Exposition d'Horticulture.—Cette exposition a eu lieu mercredi dernier et a été très remarquable. Il y avait des grappes de raisin surmûres en maturité, de la serre de M. Torrance, des melons, citrouilles, groseilles, galettes et autres fruits et de bien belles fleurs.

La récente cause pour libelle.—Il y aura demain une assemblée de journalistes et autres pour exprimer leur opinion sur les procédés adoptés contre le propriétaire du Transcript, et aussi pour former un fond afin de payer les dommages, intérêts et frais accordés à la demande en cette cause. Nous espérons que cette assemblée sera nombreuse et que l'objet qu'elle a en vue trouvera de la sympathie dans le public.

Le Transcript d'hier nous a appris la générosité du propriétaire d'un des premiers journaux de New-York, M. Hall du Commercial Advertiser, qui apprenant le verdict rendu contre M. McDonald, lui a présenté la somme de VINGT PIASTRES pour l'aider à payer les dommages adjugés contre lui.

La 7e livraison de notre Album Littéraire pour 1848 est maintenant prête à notre bureau.

COLLEGE DE ST.-HYACINTHE.—Un correspondant de l'Ami de la Religion et de la Patrie écrit à ce journal:

"J'arrive, de St. Hyacinthe, tout enthousiasmé de l'examen des élèves auquel j'ai assisté le dernier jour. Je n'ai pas le tems d'entrer dans des détails. Je me bornerai donc à vous dire que le cours des études y est excellent, et que le point sur lequel le collège de St. Hyacinthe me semble l'emporter sur tous les autres, c'est l'actualité. On y tient les élèves au courant de tout ce qui se passe dans le monde, de sorte qu'ils ne sont pas étrangers, comme les élèves des autres maisons d'éducation, aux grandes questions politiques et sociales qui s'agitent. Ils n'auront rien à apprendre quant aux éléments des choses s'entend, en entrant dans le monde; et ce qui est mieux encore, rien à désapprendre. On y respire les saines doctrines du libéralisme chrétien bien entendu."

MUNICIPALITE.—Le village de St. Jean, comté de Chambly, vient d'être érigée (par proclamation en date du 20 courant) en une municipalité séparée.

EVÊQUES.—Mgr. Phelan est arrivé de Kingston ainsi que Mgr. Smith, coadjuteur de l'évêque de Glasgow. Mgr. Smith vient en Canada pour des objets de charité. S. G. prêchera Dimanche prochain à l'Eglise St. Patrice.

—La liste civile vient d'accorder des pensions à plusieurs hommes éminents dans les lettres et dans les sciences: à James Sheridan Knowles, auteur dramatique, £200; à J. C. Adams, astronome qui découvrit la planète Neptune, £200 à M. Carleton, homme de lettres irlandais, £100. Les fonds destinés par la liste civile en pensions aux savans et aux hommes de lettres ne s'élevèrent qu'à £1,200.

LE VILLAGE DE LONGUEUIL qui a été tout dernièrement érigée en municipalité séparée a fait ses élections municipales le 10 du courant. Les officiers élus sont MM. I. Hurteau, Chs. St. Michel, N. Trudeau, Ed. Léspérance, Jean Thibeau, Joseph Lecour, F. B. Viger.

A une assemblée subséquente de ces officiers, M. I. Huteau a été proclamé unanimement maire de cette nouvelle municipalité, et M. Eustache Pagé en a été constitué le secrétaire trésorier.

Lois de Navigation.—Le Pilot publie une lettre du Major Campbell à son honneur le Maire...

La longueur de la lettre du Dr. Nelson nous force de différer la publication de quelques matières préparées pour ce numéro.

Railroad du Vermont et du Canada.—Nous apprenons qu'on a fait l'exploration du terrain pour la construction de ce railroad...

Son Excellence, le Gouverneur-Général, Lady ELGIN, Lady ALICE LAMBTON et Lady EMMA BRUCE, sont arrivés ce matin dans le Québec...

Nouvelles d'Europe.

ARRIVEE DES STEAMERS UNITED STATES ET EUROPA. Le steamer United States parti du Havre le 12 du courant est arrivé à New-York mardi matin.

Paris était tranquille mais il y avait de sourdes rumeurs de conspirations. Le général Cavagnac est très énergique et déclare que l'état de siège ne sera levé que lorsque la tranquillité sera parfaitement établie.

Les arrestations continuent ainsi que le démantèlement des ouvriers. Le 8 juillet le nombre des prisonniers arrêtés s'élevait à 14000. L'exécutif est fort en peine et ne sait qu'en faire.

Le général Bodeau a accepté la place de ministre des affaires étrangères à la place de M. Jules Bastide. On considère sa nomination comme favorable au républicanisme modéré.

Le général Bodeau a accepté la place de ministre des affaires étrangères à la place de M. Jules Bastide. On considère sa nomination comme favorable au républicanisme modéré.

res étrangères, qui a protesté de la résolution du pouvoir exécutif de maintenir la paix et la bonne harmonie avec les puissances extérieures.

BAUME DE CERISES SAUVAGES DE WISTAR.

Extrait du Morning Chronicle de Québec du 22 juillet 1848. Ce n'est qu'un acte de justice à faire à celui qui a découvert cet inappréciable remède, de faire connaître la popularité qu'il a acquise à Québec et dans ses environs.

MARIAGE.

A Chambly, le 10 du courant, par Messire Mignault, curé du lieu, Noël Lareau, Ecr., à Dlle. Julie Sabatié, tous deux de Chambly.

En cette ville, le 22 du courant, après une longue maladie soufferte avec beaucoup de résignation, M. James Guerin, âgé de 53 ans, natif de Nenagh, Irlande. En cette ville, le 23, à l'âge de 6 mois et 7 jours, Zodiaque-Alphonse, enfant de M. Joseph Chaffois.

THEATRE ROYAL.

Première et dernière soirée de M. EYTINGE. AU BENEFICE DE M. ANDREWS.

Ce soir, Vendredi 28 juil. Sera représenté le drame favori de BLACK-EYED SUSAN

ALL IN THE DAWNS, Dans le cours de la pièce, M. EYTINGE et Mlle ST. CLAIR, danseront un DOUBLE HORNIPIE.

Après quoi on représentera la célèbre scène de DER FREISCHUTZ!

La soirée se terminera par la nouvelle tragédie, intitulée: THE TAYLORS;

Dans laquelle on introduira plusieurs chevaux. Demain soir sera au bénéfice de M. SKERRETT, qui a fait un engagement pour l'occasion avec le Grand Opéra des Séguins, composé de Mlle. Séguin, M. Séguin, M. W. H. Reeves et M. Leach, on représentera le "GUY MANNERING" et "THE WATERMAN" Mlle. WINSTANLEY paraîtra dans les deux pièces, étant sa dernière soirée cette saison.

LES CELEBRES 48 DANSEUSES VIENNOISES, Sont engagées, avis sera donné de leur première apparition.

Première loges 5s. Parterre 2s. 6d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Frary trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

LA RECENTE CAUSE POUR LIBELLE. FARNEN ET LE TRANSCRIPT. NOUS les soussignés, Imprimeurs et Propriétaires de Journaux en cette ville, requérons une assemblée de tous ceux liés à la profession dans la grande salle au dessus de l'Hotel de L'ADELPHI; Place d'Armes, SAMEDI SOIR le 29 du courant à HUIT heures au lieu d'exprimer notre opinion sur les procédés récents adoptés contre le propriétaire du Transcript et aussi pour former un fond afin d'aider à payer les dommages Intérêts et Frais en cette cause.

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON en bois, à deux logements située dans le Faubourg St. Jean Bte. dans la Rue Peaudry, voisin du terrain de M. Desmarcteau, a des conditions libérales.

BANQUE D'EPARGNE.

AVIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux DEPOTS faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE PAR CENT par an.

MANUFACTURE DE MARBRE.

LES Soussignés informent respectueusement les citoyens de Montréal et les habitants du Canada qu'ils ont formé une société pour travailler le marbre dans toutes ses branches, tels que la confection de MONUMENTS, TOMES, TABLETTES, CORNICES de CHEMINÉES, COUVERTS DE TABLES, DE BUREAU, FONTAINES pour le SODA, etc. etc.

SHERMAN & RICE.

SMITH SHERMAN, HORACE RICE. N. C.—Deux nouveaux waggonniers américains à vendre. Montréal, 24 juillet 1848.

EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de LOUIS DE LAGRAVE.—Vente de Livres, Comptes, Billets promissaires, Obligations, etc. SERONT VENDUS PAR ENCAIN PUBLIC, à la Cour de Banqueroute, à la Maison d'Audience en la Cité de Montréal, JEUDI PROCHAIN le 27 du courant à ONZE HEURES du matin, tous les LIVRES, COMPTES, BILLETS PROMISSAIRES, OBLIGATIONS appartenant à cette faillite.

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE DE LA MANUFACTURE DE VERRE DE POSTAVA, offre à vendre: 2,000 BOITES DE VITRES, De 71 sur 81 et de 30 sur 42 de diverses qualités. VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne.

SOURCES DE VARENNES.

LA Soussignée ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES DE VARENNES, annonce au public qu'elle tiendra l'HOTEL de ces Sources durant LA SAISON de l'été pour faciliter ceux qui désireraient aller prendre les eaux.

RESTAURANT COMPAIN.

MR. COMPAIN désire adresser ses plus sincères remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement, et il assure ceux qui voudront bien le favoriser de leur visite qu'il leur offrira pour augmenter, s'il est possible, le confort qu'on a bien voulu jusqu'à présent reconnaître dans son restaurant.

GRAPPEAU.

HENDERSON, FRERE & CIE, Ont ouvert leur nouveau et splendide magasin No. 93, rue Notre-Dame, AVEC UN ASSORTIMENT NOUVEAU A LA DERNIERE MODE, Et de toutes les variétés, porte voisine de la Pharmacie de M. A. Savage.—14 avril.

HOTEL DU CANADA.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux dames et messieurs (voyageant ou résidents).

LES FAMILLES.

seront toujours prêts à l'arrivée et au départ des bateaux à vapeur pour le transport des voyageurs et leur bagage.



CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par le présent donné que, dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL DE CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPTRE prochain auquel jour l'eau sera retirée du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

MARCHANDISES NOUVELLES.

LES Soussignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils reçoivent maintenant par le Caledonia, le Montréal, l'Albion et le Britannia, qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels que Drap, Casimir, Cotons, Indiennes, Kegatins, Chapeaux de paille, et Tapissierie pour chambre, etc. etc, qu'ils vendront à bon marché.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UN monsieur, qui touche parfaitement l'ORGUE désirerait trouver une place permanente en ville où à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. Il se chargera de donner des leçons de PIANOS à domicile, ou se transporterait chez les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage.

SOURCES DE VARENNES.

Le propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes, si bien connues pour leur propriété médicale.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER.

LES PROPRIETAIRES DE PARTIS dans le Capitul de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST LAURENT et de l'ATLANTIQUE sont par ces présentes avisés et requis de payer au Bureau de la Compagnie, No. 18 Petite rue St. Jacques, ou cette ville, le: 7me, 8me, 9me, 10me, et 11me, VERSI-MENTS de CINQ LIVRES courant par chaque part.

RESTAURANT COMPAIN.

MR. COMPAIN désire adresser ses plus sincères remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement, et il assure ceux qui voudront bien le favoriser de leur visite qu'il leur offrira pour augmenter, s'il est possible, le confort qu'on a bien voulu jusqu'à présent reconnaître dans son restaurant.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE JEAN-BTE. ROLLAND.

On trouvera constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

MAGASIN DE CUIR.

ALLO & CORNELL, Tanneur, de Londres, prennent la liberté d'informer les marchands de Cuir, Cordonniers et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6, PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendront le Cuir et les fournitures de toutes sortes, en gros et en détail, aux plus bas prix possible.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHAICARE.

ON trouvera constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remèdes et parfumeries de curiosités savantes, et de tous les objets d'église en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pêchers végétaux de Morison, de Cooper, de Brandreth de Moffatt & Co.,—Elixir Pulmonaire,—Baume de Héglesse,—Baume de cerisier sauvage de Wistar, Salicépaille de Townshend,—Vermifuge de Winter,—Baume de Niel & Co.—21 fev.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS.

H. MCOY DE LA Grande Rue St. Jacques vient de recevoir de Paris, de Marseille et de Bruxelles, plusieurs excellents ouvrages français modernes CLASSIQUES et ROMANTIQUES, qu'il offre en vente à très bas prix. Il se charge d'expédier des COMMANDES POUR LA FRANCE chaque semaine.—5 mai.

PORTRAIT DE SA SAINTETE LE PAPE PIE IX.

GRAVURE EN TAILLE DOUCE SUR ACIER. A VENDRE 30 SOUS. Chez JOHN MCOY, Grande Rue Saint Jacques

Portraits d'après nature des Membres du Gouvernement Provisoire EN FRANCE.

Magnifique gravure en taille douce sur acier, représentant le groupe de ces hommes célèbres vendus seulement 75 cl., chez JOHN MCOY, Grande rue Saint Jacques

DEPOT DE CHAPEAUX, ET DE PELLETERIES, DE G. MEYER.

Les Soussignés remercient sincèrement ses amis et le public, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé, et à l'honneur de les informer qu'il a changé de place, qu'il est maintenant rendu aux ventes et commodes magasins, récemment occupés par M. ROBERT MORANT, Sellier, No. 135, Rue Notre Dame, où il reçoit maintenant des CHAPEAUX, CASQUETTES et tous autres articles dans sa ligne, de Londres, Paris et New-York, qu'il avec les objets de sa propre confection, forme l'assortiment le plus complet qui ait jamais été offert en cette ville.

PILULES VEGETALES ET VITALES.

DES lettres de nos Auteurs et de certificats de différents individus, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'au Canada par les Pilules sucrées du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans leurs maisons, comme le plus sûr et le plus salutaire remède contre la maladie. A cette saison de l'année on les emploie de préférence à tout autre système et causent de maladies bilieuses, des jaunisses, des têtes jaunes, des pertes d'appétit, des dyspepsies, des faiblesses, des étourdissements, des fièvres et bien d'autres maladies. Les Pilules sucrées du DR. HALSEY sont infaillibles et guérissent promptement sans affaiblir le système.

DR. HALSEY.

Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une diarrhée rauquante qui depuis 1840 me couvrait le bras droit et le pignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux la soif en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée. J'ai trouvé que les Pilules sucrées ont très efficacement sur les intestins, mais leur propriété purifiante doit être bien forte pour avoir guéri en si peu de temps une maladie qui depuis huit ans avait résisté à tous les remèdes. Vous pouvez publier ce certificat, car je considère vos Pilules comme supérieures à celles qui sont en usage.

JACOB P. BRADY, M. D. Frédericktown, 15 mars 1849.

DR. HALSEY.

Depuis plus de dix ans j'étais affecté de Dyspepsie et de Constipation habituelle, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptôme de ma ancienne souffrance.

Frankford, 15 juillet 1847.

DR. HALSEY.

Depuis plus d'un an j'étais affecté d'une maux de tête, de douleurs de pignet et de débilité générale et de perte d'appétit. J'étais comme un véritable squelette et depuis deux mois je ne quittais pas ma chambre. Deux semaines de traitement par vos Pilules m'ont mis dans un état de santé telle que, en moins de sept semaines mon embonpoint s'était augmenté de vingt-cinq livres. Vos Pilules sont hautement appréciées dans notre localité.

MARTIN CALDWELL. Hamstead, 9 décembre 1847.

BEAUTE PERSONNELLE.

Les cosmétiques, le fard, la craie ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau pour l'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la blancheur veloutée de la peau. Les maux de tête, la perte de l'appétit, la languueur, la teinte jaune et malade du visage, les boutons, les rougeurs indiquent certaines des embarras de l'estomac et des intestins trouvent leurs remèdes dans les Pilules vitales et végétales du DR. HALSEY. Elles influent dans les veines un sang pur et vigoureux qui donne bientôt au visage ce velouté, cette teinte rose qui charme les yeux et donne au corps et à l'esprit une nouvelle vigueur.

LA MEILLEURE MEDECINE DU PRINTEMPS ET DE L'ETE, AU MONDE! VIN DE LA FORET D'HALSEY.

Patronisé par la noblesse et la faculté médicale d'Angleterre, et considéré comme la médecine la plus extraordinaire du tems. Les médecins qui contiennent de la mélasse et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantées, demandent à ce que l'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé.

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes. Sa haute concentration la rend une des meilleures médecines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour restaurer la force du patient languissant et faible et rétablir fortement sa santé.

Dans les cas où la purgation est nécessaire on devrait se servir des Pilules d'Halsey pour chasser le Pestomac, la bile et autres matières avant que de prendre de Vin de la Forêt.

CERTIFICATE DE M. Nathan Matthews, un citoyen marquant et influent de Newark, N. J. Je Dr. J. W. Halsey. — Je crois que votre Vin de la Forêt et vos Pilules couvertes en sucre, sont ce qui m'a sauvé la vie. J'étais presque mort lorsque j'ai commencé à en prendre, avec l'Hydropisie, les Hémorrhées, et l'Asthme.

Je suis désireux qu'une santé aussi robuste que la mienne puisse servir d'exemple à tous ceux qui souffrent de la même maladie. J'ai continué à me servir de vos médicaments jusqu'à présent, et je suis d'une santé aussi robuste que jamais.

ECOLE DU JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principaux — M. S. Phillips, ex-directeur de l'High School Professeurs-Assistants — M. H. Robertson & Harris. Français et Italiens — M. Escabonne. Dessin — M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg.

MR. PHILLIPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal à l'honneur de les instruire qu'il a maintenant complétés ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre école en Canada.

Le Département de l'Arpentage et de l'Inspection ne sera pas négligé et comprendra l'Arpentage, Trigonométrie, l'Inspection marine des Rivières et aussi l'art de tirer les niveaux.

M. Louis David Rochon. AVOCAT. A transporté son bureau rue Craig par le voisin de P. BOREAU écr. avocat. 5 mai.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Montréal, 8 juillet 1818. VIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées, situées dans le Bas-Canada, au Nord du Fleuve St. Laurent, seront, à compter du CINQUIEME SEPTEMBRE prochain, à Vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements généraux, par les Agents Locaux respectifs, à qui l'on devra s'adresser.

Agence de ANDRÉ BOUCHARD LAVALLÉE, Ecr. St. Jérôme. Township d'Abercrombie. 1er Rang, Lots 19, 20 et 21 (100 acres chaque).

5me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque). 6me Rang, Lots 1 à 19 (100 acres chaque). 7me Rang, Lots 1 à 16 (100 acres chaque).

Agence d'ALEXANDRE DALL, Ecuyer, Rawdon, Township de Chertsey. 1er Rang, Lots 1 à 3 (100 acres chaque). 2nd Rang, Lots 1 à 3 (100 acres chaque).

Agence de WILLIAM MORRISON, Ecr., Berthier. Township de Calcutt. 1er Rang, Lots 1 à 9 (100 acres chaque). 2nd Rang, Lots 1 à 3 (100 acres chaque).

AVIS DES POSTES.

Commencer JEUDI prochain le 4 MAI, et jusqu'à avis contraire, la MALLE ANGLAISE qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à HALIFAX, sera formée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et Jeudi pour les steamers qui partent de New-York.

Une insertion par semaine jusqu'au temps de la vente, en Anglais, dans le Montreal Herald et le Montreal Pilot, et en Français, dans La Minerve, La Revue Canadienne et L'Echo des Campagnes.

TERRES A VENDRE. UNE superbe TERRE située dans la paroisse de St. Constant, avec une maison, granges, etc.—Aussi une TERRE A BOIS située dans la paroisse de Beauarnais. S'adresser à St. Constant, à JULIEN GERVAIS, ou au Curé de la Paroisse.

L. P. BOUVEN, Coin des rues NOTRE DAME et St. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a été fait abandonner son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

ETABLISSEMENT DE BOURNE. RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE POTERIE, &c.

Le Soussigné recevra bientôt par le Syria, Sir Richard Jackson, Montezuma, Paragon, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne.

GROCERIES & EPICERIES. NOUVEAU ETABLISSEMENT Au coin des rues McGill et Saint Joseph.

M. L. A. GARBAU, L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitants des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI courant un magasin de GROCERIES et d'EPICERIES, à l'endroit ci-dessus. Ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront chez lui tout ce qui sert à la consommation des familles dans cette ligne et toujours des articles de bonne qualité. Ses prix seront raisonnables.—Montréal, 5 mai.

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR." N° 122, RUE ST. PAUL, HABITANS DU CANADA, ATTENTION.

Le Soussigné en offrant ses remerciements aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 piéds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet. Par les premiers arrivages il recevra des rubans et HARDIS FAITES, en tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vendra toujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

Table listing various clothing items and their prices, such as '750 Sartons Tweed Gris de 49 0 à 16 3', '325 do do Drab 11 3 à 15 0', etc.

HABDES FAITES A VENDRE. HABDES FAITES A OMBRE.

Surtout Drap superfine noir 50 0 à 90 0; Pantalon Casimiro noir 22 6 à 30 0; Chertford Drap français 45 0 à 60 0; Do do carotté 20 0 à 27 0; Habit Chasse Casimiro 35 0 à 50 0; Do do Boeskin gris 21 3 à 30 0; Vestes Satin noir 15 0 à 22 6; Habillage d'enfant de toute sorte 10 0 à 25 0; Do do de drap 12 6 à 25 0; Do fait sur mesure 20 0 à 32 6.

ENCORE DES NOUVELLES; UNE AUTRE REVOLUTION Non parmi les Bottes Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS

10,000 Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les attaques des pluies du printemps, des vents d'automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyver. A LA MANUFACTURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTREAL 101, rue Notre Dame, (Coin de la rue St. Gabriel.)

W. DEERING & CIE appellent l'attention des marchands de la CAMERIE, SOULIERS, que vu leur confection sous leur direction, ils peuvent recommander à leur pratique comme faits de matériaux de la première qualité, et qu'ils vendront à meilleur marché que dans aucune autre Maison de cette ville

MEUBLES DE MENAGE ETES-VOUS JAMAIS ALLÉ A L'ETABLISSEMENT DE GATES, dans la rue McGill.

SINON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix "selon les temps les plus durs," consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelas, Chaises, etc. Enfin tous ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai. BAZAR DE M. DEWITT.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. P. Beaubien, Secrétaire et Trésorier.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour toutes affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes d'applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

BALANCE due aux Dépositaires ce jour... £61143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. EXTRAIT.

MONTANT dû aux Dépositaires le 31 Décembre 1847... £2675 11 7 Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date... £27172 0 6 do retiré do... £25703 16 1 1468 4 5

GRANDES NOUVEAUTES. Les Soussignés viennent de recevoir par le Douglas de Londres un assortiment considérable et des mieux choisis de Pipes de Meers-Chaum (Economie de Mer) PIPES de GOUT D'ARGYLE, PORTES-CIGARE, BOITES à TABAC pour PRISIR et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARISIENNES, de beaux bees ornés pour Cigares, des Trains de chemins de fer, un nouveau mode amélioré d'avoir toujours une lumière claire et belle à bon marché. Aussi la nouvelle lumière pyramidale pour cigare beaucoup améliorée, bien supérieure à la fusée commune et bien plus agréable à fumer et au goût du cigare.

ECOLE DE JOUR ET DE PENSION. RUE CRAIG.

MR. DUTTON informe respectueusement ses amis et les citoyens de Montréal qu'il a OUVERT son ETABLISSEMENT pour l'INSTRUCTION des JEUNES MESSIEURS dans toutes les branches de l'éducation nécessaire pour les qualifier pour la carrière Commerciale et Professionnelle aux termes suivants: Payables par Quartier d'avance.

Education Anglaise préparatoire avec l'Arithmétique Neutale... £2 10s par An. L'écriture et l'Arithmétique par Induction et la routine ordinaire... 4 0 " Education Anglaise complète avec la composition et l'usage du Globe... 5 0 " Français et Italien en addition... 6 0 " Les langues Grecques et Latines avec le Dessin, la Sténographie et les Mathématiques en addition... 7 10 " Un petit nombre de Pupilles peuvent être pensionnés. Charges, comprenant l'Education complète. Au-dessus de 10 ans—£30 par année. Au-dessus de 15 ans—£35 par année. Des références respectables peuvent être données, si requises.

LA REVUE CANADIENNE PARAIT Les Mardis et Vendredis de chaque Semaine. Les abonnés paient supplémentaires un Album Littéraire et paraissant tous les mois, par livraisons de 10 pages sur deux colonnes et contenant la matière de plus de dix volumes ordinaires du littérature par an. Cet Album est accompagné chaque mois d'un morceau de musique. Prix de la Revue Canadienne... £1 0 par an " de la Revue et de l'Album... 1 10 " " de l'Album seul... 1 0 " Prix des Annonces: Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 3s.-6d.; Dix lignes et au-dessous 1re insertion, 3s.-4d.; Au-dessus de six lignes 4d. par ligne.—Pour chaque Insertion subséquente le quart du prix.